



OFFRE D'EMPLOI

Pour un poste de chargé(e) de mission Gestion de la Ressource en Eau / PGRE / PTGE

1. Employeur :

Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues (SMEA)
170 Rue Ferdinand Fert
ZA des Laurons
26 110 NYONS

Syndicat constitué depuis le 1er janvier 2020 regroupe 7 établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant de l'Æygues. Il couvre un large territoire (de l'ordre de 1000 km²) situé sur les départements des Hautes-Alpes, de la Drôme et du Vaucluse qui s'étend du massif des Baronnies jusqu'au Rhône.

Le Syndicat a pour objet, sur son territoire de compétences, de mettre en œuvre la compétence GEMAPI et certaines missions dites « Hors GEMAPI », et plus globalement, d'assurer, de soutenir ou de promouvoir toutes les actions, y compris les études et travaux, visant la Gestion des Milieux Aquatiques (cours d'eau et milieux associés, zones humides...) et la Prévention des Inondations.

Les principaux enjeux, de compétence directe du Syndicat, présents sur le bassin versant sont :

- **La gestion des milieux aquatiques**, avec notamment la recherche du bon fonctionnement des cours d'eau, intégrant les différentes composantes de « l'espace rivière » : entretien et aménagement, hydrogéomorphologie, continuité écologique et sédimentaire, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- **La gestion des inondations par débordement des cours d'eau**, et notamment la mise en œuvre des obligations réglementaires découlant du décret n° 2015-526 du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques.

Les autres enjeux importants, hors compétence directe du Syndicat, présents sur le bassin versant sont :

- **La gestion quantitative de la ressource en eau**, avec notamment un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE).
- **La préservation des habitats naturels liés aux rivières**, avec notamment les sites Natura 2000 de l'Aygues (partie vauclusienne) et de l'Eygues (partie drômoise).

2. Descriptif de l'emploi

Le SMEA a été désigné pour assurer l'animation du PTGE sur le périmètre du bassin versant de l'Æygues. Dans ce cadre, le(la) Chargé(e) de mission « Gestion de la Ressource en Eau / PGRE / PTGE » intervient sous l'autorité du Président et du Directeur Général pour développer et mettre en œuvre les outils de programmation et/ou de planification nécessaire à la mise en œuvre des compétences du Syndicat, et notamment la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant au travers de l'animation du PGRE et sa transformation en PTGE.

3. Missions du poste

Description des missions principales	Description des activités afférentes	
Réaliser le bilan du PGRE et assurer le pilotage et l'animation du PTGE et plus globalement mettre en œuvre une gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant	Animer le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) et mettre en œuvre sa transformation en Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE)	50%
	Mettre en place et animer le dialogue territorial en vue de protéger les ressources du bassin versant de l'Æygues	
	Accompagner les acteurs du territoire dans leurs réflexions sur la préservation des ressources ; être le relai entre les acteurs du terrain et les institutions	
	Assurer la coordination des études techniques, la mise en œuvre du programme d'actions, apporter une expertise	
	Animer les comités de pilotage et les réunions techniques	
Participer à l'animation territoriale des compétences du Syndicat, et notamment la compétence « gestion de la ressource » et à la mise en place des outils de communication du Syndicat	Apporter une assistance technique aux partenaires sur les projets et/ou opérations en interaction avec les compétences du Syndicat	25%
	Assurer l'interface avec les partenaires institutionnels et les acteurs locaux dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques	
	Assurer la communication et la sensibilisation auprès des élus et des acteurs locaux en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, de prise en compte de la compétence GEMAPI dans l'aménagement du territoire	
	Participer à la concertation, l'information, la sensibilisation de la population au travers des actions en faveur de la participation citoyenne	
Participer à la mise en œuvre d'une étude de définition de l'Espace de Bon Fonctionnement	Participer à l'élaboration du CCTP, préparer la consultation, et assurer le suivi administratif de son exécution	15%
	Participer au suivi technique de l'étude et les démarches de concertation, information, sensibilisation et communication	
	Participer l'animation des comités de pilotage, des réunions techniques et des ateliers de concertation	
Participer à la préparation budgétaire, au suivi comptable et financiers au regard des missions	Participer à la préparation du budget du Syndicat au regard de ses activités et assurer le suivi de celui-ci	7%
	Assurer le suivi financier des études, travaux, opérations et démarches : recettes (aides financières) / dépenses (prestataires)	

Par ailleurs, l'agent est susceptible d'être mobilisé et de prendre part, de manière plus ou moins ponctuelle, à la vie de la structure, notamment :

Participer à la vie de la structure	Participer à l'accueil téléphonique et physique du public	3%
	Participer aux réunions d'équipe	
	Participer à l'organisation des comités syndicaux, bureaux syndicaux, commissions thématiques, y compris rédaction des notes et délibérations	
	Contribuer au bon fonctionnement du Syndicat	
	Intervenir sur le terrain en période de crise	
	Toute autre contribution à la qualité de vie collective au sein de la structure	

4. Profils recherchés

❖ Formation et Expérience :

- Poste de catégorie A (cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux et ou des attachés territoriaux) ou B (cadre d'emploi des techniciens territoriaux) ouvert aux agents titulaires de la fonction publique territoriale ou aux contractuels de droit public avec un contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable
- Formation Initiale : BAC +5 avec spécialité en gestion quantitative de la ressource en eau / gestion des milieux aquatiques / hydrogéomorphologie / grand cycle de l'eau
- Expérience Professionnelle : 3 ans minimum.

❖ Savoir :

- Connaissances et maîtrise des outils d'information et de communication.
- Connaissances du contexte réglementaire / institutionnel de la gestion de l'eau (gestion de la ressource en eau, gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations).
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Connaissances de la commande publique.

❖ Savoir-faire :

- Maîtrise des logiciels de communication et de bureautique,
- Maîtrise des logiciels SIG, base de données
- Conduite de projet et pilotage de réunion.

❖ Savoir-être :

- Engagement,
- Autonomie, force de proposition,
- Rigueur, sens de l'organisation, capacités d'adaptation, polyvalence,
- Capacités pour le travail en équipe et en transversalité,
- Disponibilité.

5. Informations complémentaires

- Poste à temps plein sur 4 jours et demi (36 heures hebdomadaires) avec RTT (6 j/an)
- Télétravail, sous réserve d'acceptation, après 6 mois d'exercice (1 à 3 j maximum)
- Rémunération : TBI + SFT + RIFSEEP + Action Sociale PLURELYA + Tickets-restaurant
- Permis de conduire B exigé
- Véhicule de service, à défaut véhicule personnel avec remboursement kilométrique selon le barème Fonction Publique en vigueur
- Equipements et fournitures bureautiques (ordinateur portable, imprimante, photocopieur, scanner...), téléphone mobile à usage strictement professionnel, petits moyens techniques (Télémetre, GPS, appareil photo numérique), EPI (vêtements et chaussures),
- Travail sur écran et travail isolé sur le terrain
- Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (collectivités, partenaires, ...),
- Résidence de travail : siège du Syndicat à Nyons (Drôme)
- **Prise de poste : dès que possible**
- **Date limite de candidature : lundi 18 mars 2024**
- **Entretien prévu jeudi 28 mars 2024**

Lettre de motivation et CV à adresser, avant le 18 mars 2024 :

- Par courrier, à M. Le Président du Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues – 170 rue Ferdinand Fert – ZA Les Laurons I – 26110 NYONS
- Par mail, à M. Le Président du Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues – contact@aygues.fr